

Décision

Générale

colonial

Décision n° 804 du 17 juin 1953 :

n° 804

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
17 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le garde-cercle dont le nom suit est engagé à la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti : Pour compter du 10 juin 1953:
Djama Yonis, Mle 377, 2e classe, 1er échelon.